

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
3 novembre 2015 à 19 h 00, au local A-031.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Caron, Rémi	Parent, vice-président et représentant C.P.
Komedza, Francis	Parent
Robitaille, Anne	Parent, trésorière
Simard, Nathalie	Parent, présidente
Villarreal, Karla	Parent
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Laliberté, Caroline	Enseignante
Mc Duff, Josée	Enseignante
Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
Langevin, Martin	Personnel de soutien
Était également présent :	Christian Lacourse, directeur
Le secrétariat est assuré par :	Josée Morin, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Nathalie Simard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 06.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18CE1516-010

Il est proposé par Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts à varia suivants :

- 9.1 Visite au CEGEP, 5^{ème} secondaire
- 9.2 Intégration du régulier au PEI (15 périodes en moins pour la même matière)
- 9.3 Transport scolaire, activités sportives en parascolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015

18CE1516-011

Il est proposé par Francis Komedza, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 6 octobre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

Portes ouvertes : Il y a eu un kiosque installé représentant JHL à l'Envolée aux portes ouvertes du PEI ainsi qu'à celles du régulier.

Rencontres des parents : Lors de la rencontre des parents prévue le 19 novembre prochain, il y aura des expositions des différents départements afin de démontrer tout ce qui se fait dans notre école.

Campagne de financement, transfert d'argent entre école pour un même élève : À suivre au prochain CÉ.

4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. NOS INTERVENANTS

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :
Aucun public présent.

5.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :
M. Lacourse nous informe qu'il n'y aura pas de conseil des élèves pour l'année scolaire en cours par manque d'intérêt des enseignants versus le temps reconnu. Par contre, un nouveau comité chapeauté par Éric Archambault et Patrice Gagnon impliquant des élèves est formé. Nous pourrions donc demander à un ou deux élèves de siéger sur le CÉ. À vérifier pour le prochain.

5.3 Représentant au comité de parents :
Formations du 20 et 21 octobre furent un succès.
Les dates des rencontres conjointes seront connues sous peu.
La présidente du comité est Marie-Claude Gauthier.
M. Caron est maintenant directeur du comité.

5.4 Direction :

5.4.1 Critères de sélection d'une direction : Dépôt et lecture du document.

18CE1516-012

Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE le document comprenant les critères de sélection d'une direction, soit adopté avec l'ajout suivant à la fin du 6^{ème} point : « ... en poursuivre leur développement et s'assurer d'être concurrentiel au niveau des programmes offerts ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.2 Convention de gestion : Dépôt du document. M. Lacourse fait le tour en précisant qu'il a été présenté sous une forme différente à l'équipe-école.

18CE1516-013

Il est proposé par Rémi Caron, et résolu :

QUE le document soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.3 Fonds à destination spéciale : Considérant que les fonds à destination spéciale ne sont utilisés que pour permettre aux élèves de payer leurs activités :

18CE1516-014

Il est proposé par Karla Villarreal, et résolu :

QUE la direction procèdera au transfert des fonds de façon continue pendant l'année scolaire en cours afin de permettre un meilleur suivi de ces budgets. La direction présentera les états financiers de ses fonds à chaque CÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.4 Modalités d'application de la LIP : Dépôt du document. Certaines modifications seront apportées pour les années futures.

La direction fait état de la situation concernant la consommation de créatine à l'école et des impacts sur la santé de nos jeunes.

18CE1516-015

Il est proposé par Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE la consommation, la distribution et la vente de ces produits soient interdites sur le territoire de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. COMMISSION SCOLAIRE

6.1 Acte d'établissement : Les membres prennent connaissance du document.

6.2 Plan triennal d'utilisation des immeubles : Les membres prennent connaissance du document.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

6.3 Critères d'inscriptions : Les membres prennent connaissance du document.

6.4 Répartition des services éducatifs : Les membres prennent connaissance du document. Nous soulignons qu'il faut ajouter à la liste des intervenants les éducateurs en prévention à la toxicomanie (EPT).

Après avoir pris connaissance de tous les documents cités aux points 6.1 à 6.4, nous remplissons les questionnaires qui seront signés par notre présidente, Nathalie Simard et envoyés à la commission scolaire par la suite.

7. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2015-2016 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

Correction : Date de la conférence de Lyne Tremblay le 16 novembre à la place du 16 octobre.

18CE1516-016

Il est proposé par Caroline Laliberté et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés avec la correction mentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

9. VARIA

9.1 Visite des G5 au Cégep :

Les membres du CÉ sont en accord avec la visite du cégep par les élèves de 5^{ème} secondaire. Par contre, ils souhaiteraient que cette rencontre soit plus longue afin de permettre aux élèves de participer à plus d'ateliers.

9.2 Intégration régulier versus PEI :

Les parents du CÉ se questionnent sur l'impact de l'intégration des élèves du régulier dans les groupes PEI. Ils sont inquiets face au nombre de périodes manquées dû aux sorties des élèves du PEI. M. Lacourse précise que le programme est couvert dans son intégralité mais qu'au besoin, pour les élèves qui éprouveraient des difficultés, du temps supplémentaire d'enseignement serait ajouté.

Aussi, les parents se questionnent sur le calcul de la moyenne, par groupe ou par niveau? M. Lacourse fera les vérifications nécessaires et fera le suivi au prochain CÉ.

9.3 Transport activités sportives en parascolaire :

Anne Robitaille se demande pourquoi le transport lors d'activités en parascolaire doit se faire par les parents. M. Lacourse précise que malheureusement, à cause des diverses coupures, l'école a dû revoir les coûts à tous les niveaux dont le transport en parascolaire.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18CE1516-017

Il est proposé par Rémi Caron, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Présidente